



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS N°15 – Juillet 2018

Chères adhérentes , Chers adhérents,

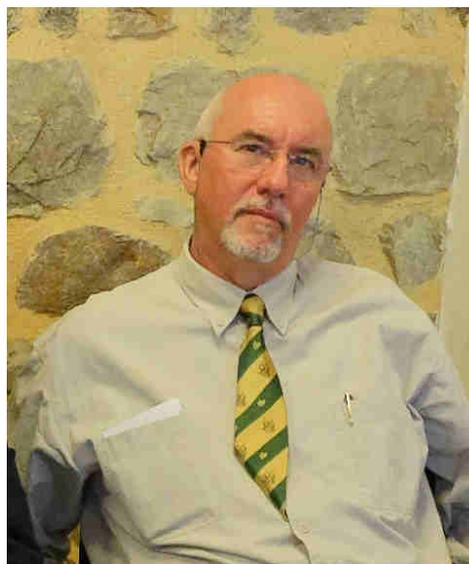
A la suite des changements statutaires intervenus dans notre association départementale, au Printemps , nous vous donnons connaissance, dans cette 15ème Lettre d'information, de la composition du Conseil d'Administration qui est désormais piloté par Éric COIRRE , nouveau Président aux commandes de notre association , à qui nous souhaitons une excellente présidence et que nous laissons bien volontiers s'exprimer , étant observé que sa présentation détaillée est intervenue dans « Grande Faune » n°159 – juin 2018 (page 64) .

Yvon de Kervénoaël
Vice-Président

Le mot du Président

« En devenant en avril dernier votre nouveau Président, c'est une charge et une responsabilité importantes qui m'ont été confiées : j'en ai pleinement conscience. Je mettrai toute mon énergie à la réussite de cette tâche.

Avec les compétences de l'ensemble du bureau, mes objectifs premiers sont d'accroître le dynamisme de l'association et créer du lien entre tous, ceci en vous proposant des activités cynégétiques en rapport avec vos attentes, et de promouvoir les chasses individuelles du Grand Gibier dans le département



Pour mieux vous connaître et vous proposer des activités en corrélation avec vos souhaits, il va vous être adressé dans les prochaines semaines une petite enquête. Je vous demande d'y porter attention en répondant précisément à chacune de ses questions et vous en remercie par avance. Un tirage au sort parmi les réponses reçues récompensera certains d'entre vous.

Le bilan du Brevet Grand Gibier est honorable, sur les 20 candidats chasseurs du département ayant passé les épreuves (j'enlève les trois non-chasseurs volontairement), nous avons 7 médailles d'or et 2 médailles d'argent. A cela il faut rajouter trois médailles d'argent de candidats qui ont repassé l'épreuve dans notre département.

L'été s'est installé et les premières chasses d'approches et d'affûts ont apporté leurs lots d'émotions. Fin juin le stage « chasse individuelle » a eu un beau succès avec quinze stagiaires, celui-ci sera certainement reconduit l'année prochaine afin de vous initier ou de vous perfectionner à ce mode de chasse passionnant.

La progression de l'espèce sanglier dans notre département (et ailleurs) nous incite à avoir une réflexion sur ce sujet. Une demi-journée d'analyse des dernières études a déjà eu lieu et le thème sanglier sera notre fil rouge qui trouvera son point d'orgue lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Enfin, le succès d'une saison réside dans votre habileté au tir. Notez dès à présent sur vos agendas le samedi 15 septembre qui sera consacrée au réglage des optiques de battue et au tir sur sanglier courant. Une feuille d'inscription sera diffusée fin août ».

Éric COIRRE

Les membres du conseil d'administration



de gauche à droite : devant Guy Bergue, Éric Coirre, Jean Michel Martin
au second plan : Gérard Hommette, Jean Claude Chardron, Jean Michel Griveau, Colette de Carville, Bertrand Roty, Yvon de Kervénoaël, Jacques Painvin, Jean Bertel
Absents sur cette photo : Didier Milard, Jean de Russon

Le mardi 17 avril 2018, Jacques PAINVIN a présidé la séance de vote pour l'élection du nouveau Conseil d'Administration de l'Association Départementale.

Sont élus :

- Vice-Président : Jacques PAINVIN
- Vice-Président : Yvon de KERVÉNOAËL
- Vice-Président : Jean Claude CHARDRON
- Secrétaire : Gérard HOMMETTE
- Secrétaire adjointe : Colette de CARVILLE
- Trésorier : Jean Michel GRIVEAU
- Trésorier adjoint : Didier MILARD

- Administrateur, membre du bureau et Président d'honneur : Guy BERGUE
- Administrateur, membre du bureau et Président d'honneur : Jean Michel MARTIN
- Administrateurs :
 - Jean BERTEL , Jean de RUSSON , Bertrand ROTY

- Vice-Président d'honneur : Jean-Marie BALLEVRE

Les remerciements prodigués par Guy Bergue à Jean-Michel Martin (Président 2011-2018) lors de l'assemblée générale le 7 avril 2018

Lors de l'assemblée générale du 7 avril 2018, Guy Bergue a tenu à remercier Jean-Michel Martin pour son action et son engagement depuis la création de l'Association Départementale en 1985.



« Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents.

Au nom de tous, j'ai la très agréable mission de venir te présenter nos très sincères remerciements, ainsi que nos félicitations pour la mission de Président de notre Association, mission que tu as accepté de mener à bien pendant sept ans.

Tes activités professionnelles, tes autres activités associatives, ainsi que ta vie familiale auront été pour toi parfois difficiles à gérer, et nous comprenons parfaitement ta décision de quitter la Présidence de notre Association, tout en conservant une place au sein de notre Conseil d'administration.

Je n'oublie pas ton appel téléphonique le lendemain d'un conseil d'administration, qui avait été particulièrement tendu, me disant : si tu peux m'accompagner dans cette mission, j'accepterai d'être candidat à la Présidence de l'ADCGGIV lors des prochaines élections du conseil d'administration.

J'ai accepté d'emblée cette proposition, et j'ose espérer ne pas t'avoir déçu, en prenant une part la plus active possible dans les différentes activités de notre Association.

Pendant ton septennat, tu as subi et parfaitement géré de graves turbulences, tant au niveau interne, avec quelques personnes n'hésitant pas à essayer de saborder notre action, qu'au niveau externe, avec le Président de L' ANCGG , lequel avec des méthodes de gouvernance, de fonctionnement totalement personnelles, et des propos outranciers à l'égard de notre ami Francis Poirier , a entraîné la démission de celui-ci , de son poste de Vice-Président de l'Association Nationale : tu lui as immédiatement apporté ton soutien total et amical. Au cours de ta Présidence, en pérennisant nos déjà très nombreuses activités, tu auras initié « la Lettre d'information », organe essentiel de liaison avec nos adhérents, et le Stage Photos avec notre ami Jean Claude Meslé, ouvert prioritairement à nos adhérents, mais aussi à des non chasseurs, les voyages en autocar aux salons de la chasse, à Rambouillet et Chambord, organisés par Yvon de Kervénoaël .

Nous aurons également organisé deux grandes manifestations, en total partenariat avec la FDC 35 :

- le colloque « CHEVREUILS » où nous avons réuni nombre de spécialistes nationaux de cette espèce, agrémenté par une importante EXPOSITION de TROPHEES , (330) des stands des différentes associations de chasse d'ille et vilaine, et divers exposants.

Ainsi qu'un colloque « GIBIER-FORET », avec la participation de tous les acteurs de Bretagne ; DRAF, CRPF, ONF, FRC BRETAGNE, FDC 35, et ADCGG 35.

Tu fais partie des quelques membres fondateurs de notre association encore en activité au sein de notre équipe.

Tu étais présent lors de nos réunions préparatoires, ainsi qu'à l'assemblée générale constitutive en 1985, assemblée où tu as été élu Administrateur, et proposé par notre Président fondateur, Rémy Gentilhomme, au poste de trésorier, fonction que tu assumeras avec beaucoup de rigueur et de sérieux pendant 26 ans, avant d'être élu Président, mais ta participation ne s'arrêtera pas à cette seule fonction, et tu répondras toujours présent à nos sollicitations : préparation des A G , participation aux fêtes de la chasse, brevet grand gibier , les expositions de trophées, et les colloques, ainsi qu'à toutes nos activités, et aussi tu m'auras accompagné à toutes les Journées Nationales de l'ANCGG.

Pour toutes ces actions, ton engagement et ta fidélité, un grand merci, Jean Michel »

Brevet Grand Gibier : acquérir des connaissances ...mais pas que !!! – Pierre PICHON



La majorité d'entre nous, détiennent déjà un certain niveau de connaissances liées à la Nature en général et aux nombreuses facettes de la Chasse en particulier.

Mais, ces facettes, ont été acquises principalement de façon empirique, au fil des années (pour les plus anciens) au cours de sorties, qu'elles soient de promenades, de découvertes ou de quête d'un gibier

Le module de formation Grand Gibier, ce sont les explications rationnelles de ce que nous avons pu voir sur le ou les terrains que nous fréquentons.

Mais ce sont surtout une multitude de nouvelles connaissances qui sont parties intégrantes de cet « équilibre agro-sylvo-cynégétique » que tous les acteurs participant à la gestion des écosystèmes devraient tenter de maîtriser....

Cette formation est-elle complète ? De toute évidence oui au vu des différents thèmes abordés et travaillés.

C'est une promenade virtuelle ou concrète dans l'Environnement des Grands Gibiers qui peuplent notre territoire national. Leurs modes de vie et leur gestion sont présentés et expliqués.

Également et successivement de nombreux thèmes très variés sont abordés. :

Il en est ainsi de la réglementation et de la législation : sujets riches, complexes, incontournables mais jamais soporifiques.

- L'on effectue un voyage au cœur et à l'extérieur de nos armes et nos munitions (à balles et à flèches) et des données ayant une influence sur l'efficacité du tir...tir qui sera vérifié lors des épreuves pratiques.

- L'on étudie la flore et la petite faune de nos forêts, nos campagnes et montagnes, très diversifiées qui nous renvoient à tous nos « bons vieux » cours de Sciences Naturelles (aujourd'hui SVT).

- L'on analyse les particularités de la pratique de la Vénerie qui passe du « res nullius » au « res propria » et nous fait voyager par son vocabulaire si spécifique.

- Le panel de nos compagnons à 4 pattes est passé en revue : des races nombreuses aux caractéristiques variées et adaptées aux modes de chasse au Grand Gibier et à sa recherche avant et après le tir.

- Enfin l'on découvre la partie « Pathologie » indissociable de la pratique de notre passion, reflet parfait de la bonne gestion d'un territoire et de la diversité de sa faune.

De prime abord, on pourrait croire cet enseignement rébarbatif. Il en est comme de toute instruction et ce serait sans compter sur les qualités de pédagogue des intervenants qui nous font partager leurs expériences et passions. Au-delà, c'est comme un iceberg : 10% de cours et 90% de travail chez soi. Le brevet Grand Gibier c'est aussi et surtout un investissement personnel (pas toujours conciliable avec vies professionnelles et familiales) qui demande beaucoup plus de temps que les présentations en salle et est incontournable pour acquérir la multitude d'informations que contiennent les deux ouvrages de référence de l'ANCGG : « Le Grand Gibier » et le manuel de révision.

Et quelle en est la finalité ? Bien entendu, l'obtention du Brevet Grand Gibier reste l'objectif de la grande majorité des candidats : mais pas que !!

Ce sont aussi des rencontres d'une grande richesse entre une majorité de chasseurs de tous âges et sexes et de non-chasseurs qui en plus d'enrichir leurs connaissances sont également curieux de voir une autre facette de l'image de la chasse et des chasseurs parfois négativement stéréotypée...

Et, au-delà, c'est l'acquisition d'un comportement au quotidien tout autant hors saison de chasse qu'en saison de chasse.

Que l'on soit reçu ou pas, il en reste quelque chose de riche et complet pour tous les usagers de nos écosystèmes soucieux de leurs bons équilibres.

Pierre PICHON

N.D.L.R. Pierre Pichon Médaille d'or BGG 2018 (I.& V.) et Major de cette promotion

Le coin du Brevet Grand Gibier

Le Brevet Grand Gibier est, pour certains d'entre nous, un souvenir lointain...

Les quelques questions que nous intégrerons, désormais, dans les lettres d'information permettront, à chacun, de mesurer son niveau de connaissance actuel.

Cerf :

À quel âge la formation complète du cerf est-elle achevée,

- 2 à 3 ans
- 3 à 4 ans
- 5 à 6 ans





Sanglier :

À partir de quel âge la différence de poids entre mâle et femelle se fait-elle sentir chez le sanglier ?

- 1 an
- 2 ans
- 3 ans

Chevreuil :

À 14 – 15 mois la troisième prémolaire du chevreuil est trilobée ?



Le rôle des chasseurs dans la prévention de l'introduction en France de la Peste Porcine Africaine – Éric Coirre



Le 7 mars dernier, la Fédération Nationale des Chasseurs, membre de la plate-forme d'Épidémiologie en Santé Animale (ESA), a publié une note à destination des fédérations régionales et départementales, sur la situation de la PPA en Europe et sur les mesures de prévention de l'introduction du virus en France

Ci-dessous quelques extraits les plus importants.

La France est indemne de PPA. Les situations sont très différentes en fonction des pays, les conditions d'introduction ne sont généralement pas connues avec certitude.

Chaque pays cherche à mettre en œuvre les méthodes de lutte les plus adaptées à sa situation. Malgré tout, la difficulté de détecter précocement les foyers dans la faune sauvage, l'absence de vaccin et la survie importante du virus dans les matières animales et l'environnement, rendent la lutte contre la PPA chez les suidés sauvages très complexe.

Rappels sur la PPA et le contexte actuel :

- Le risque d'introduction de la PPA en France existe.
- Sa diffusion sur de grandes distances est toujours liée à des activités humaines, en particulier par des aliments contaminés, des transports d'animaux, etc.
- La densité de sangliers ne joue pas de rôle dans la survenue des premiers cas : ils ne se déclarent pas forcément là où il y a le plus de sangliers.
- En revanche, les populations denses de sangliers rendent très difficile l'éradication de la maladie.
- Le virus survit très bien dans l'environnement : toute activité humaine dans les zones infectées risque de transmettre le virus ailleurs.

Au vu du risque, il est fondamental pour les pays encore indemnes de tout mettre en œuvre pour :

- En premier lieu, éviter l'introduction du virus,
- détecter le plus vite possible après son arrivée dans le pays la circulation du virus chez les sangliers et les porcs, afin de contrôler au mieux sa propagation.

Les éléments suivants peuvent déjà être rapportés pour information :

- Lors de l'arrivée du virus dans une population de sangliers, il occasionne une mortalité importante. D'ores et déjà toute mortalité de sanglier doit être reportée à la FDC (réseau Sagir ONCFS/FNC/FDC).
- En cas d'introduction sur notre territoire, la chasse sera probablement très réduite, certains modes de chasse pourraient être interdits autour des zones où des sangliers seraient trouvés infectés, voire sur de plus grandes zones, en fonction de la situation (les mouvements humains pouvant contribuer à la diffusion de l'infection).
- Les chasseurs seront sensibilisés et mobilisés pour contribuer à surveiller la maladie aussi bien sur les animaux trouvés morts, que sur des sangliers tués à la chasse.
- Les introductions de sangliers vivants depuis les pays contaminés sont rares et le mot d'ordre est donné dans les administrations pour qu'elles soient examinées avec beaucoup de vigilance.
- Les introductions de sangliers en France sans contrôle depuis ces pays semblent des événements rares mais ils peuvent être lourds de conséquences. Si une personne était au courant d'un tel lâcher, elle devra prévenir les services vétérinaires de son département.

Comment prévenir le risque d'introduction et la propagation éventuelle du virus en France quand on est chasseur :

- Lors de la pratique de la chasse habituelle :
 - Détecter et signaler toute mortalité anormale de sanglier.
 - Ne pas lâcher de sangliers en provenance des pays contaminés.
 - Dans le doute se renseigner auprès des services vétérinaires de son département et leur signaler toute introduction de sangliers en provenance des pays contaminés.
- Lors de voyages de chasse en Europe de l'Est, Russie, Mongolie :
 - Nettoyer soigneusement et minutieusement son matériel avant de revenir en France (matériel de chasse, vêtements, chaussures et voiture le cas échéant).
 - Ne pas rapporter de viande ou de produits (charcuterie) à base de sanglier ou de porc, de trophées de chasse.
 - Éviter tout contact avec les porcs ou sangliers dans les zones contaminées.

Le coin recettes : Côtelettes de Chevreuil aux mûres de ronces

Pour 4 personnes :

300 grammes de mûres fraîches ou congelées

8 pièces de côtelettes de chevreuil
prises dans la selle carré,
1 cuillerée à soupe d'huile d'olive,
1 cuillerée à soupe de beurre,
2 cuillerées à soupe de gelée de mûres,
10 centilitres de vin rouge de Saint-
Estèphe,
1 cuillerée à soupe rase de poivre noir
concassé, fleur de sel de l'île de ré.



Préparation :

Saler les côtelettes, les saupoudrer de poivre concassé. A feu vif dans une poêle anti-adhésive, chauffer beurre et huile d'olive pour y raidir 50 secondes environ de chaque côté le chevreuil, puis le débarrasser dans un plat mi-creux et le réserver au tiède. Ôter le gras de la poêle, le remplacer par le vin rouge et la gelée.

Sur le feu, remuer le mélange avec un petit fouet afin de dissoudre les sucs, goûter, rectifier l'assaisonnement si nécessaire. Hors feu, ajouter le jus rendu par la viande, dresser les côtelettes puis les napper avec la sauce dans laquelle, au dernier moment, on aura ajouté les mûres.

Servir avec un gratin de navets, et en boisson un « Saint Estèphe »

QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX ADHERENTS ADCGGIV

(à usage strictement interne à l'association)

Il a été établi sans question insidieuse ou intrusive ,

Afin de mieux connaître nos adhérents , dans leur diversité , au regard de leur ancienneté de chasseur , du contexte cynégétique dans lequel ils évoluent, des modes de chasse qu'ils pratiquent et des armes qu'ils utilisent ...

sans oublier le principal, à savoir appréhender leurs satisfactions et leurs critiques à l'égard de leur association , au travers des activités , formations , informations qu'elle développe actuellement et encore de percevoir leurs aspirations , leurs souhaits et idées pour améliorer son fonctionnement et son développement , dans l'intérêt de tous.

Les réponses à ce questionnaire seront très utiles , sinon indispensables , pour le nouveau Président et son Conseil d'Administration : il est donc insisté tout particulièrement sur la nécessité d'y répondre rapidement , au plus tard dans les quinze jours à réception de ce document qui **vous parviendra fin août** .

Un tirage au sort sera effectué parmi les réponses : deux ouvrages cynégétiques et des pin's et porte-clefs de l'ADCGGIV , récompenseront les gagnants.

Présentation du nouveau découpage « Chevreuil » - Jean Claude Chardron



Photo : Jean Claude Meslé

Dans la prochaine lettre aux adhérents, un article vous présentera les 28 nouveaux secteurs de gestion du plan de chasse au chevreuil dans le département. Ils viennent d'être créés ce printemps. Après un bref rappel de l'histoire des découpages anciens, la méthode de la création de cette nouvelle base de gestion du plan de chasse sera exposée. Les principales caractéristiques biogéographiques de ces secteurs entièrement redéfinis mais avec des noms anciens et nouveaux : de la côte d'Émeraude à Araize en passant par La Minette, du Coglès au Semnon en passant par Chevré, donneront des points de comparaison sur leurs capacités d'accueil du chevreuil avec un regard sur les quotas d'animaux attribués la saison passée.

Résultat du Quizz

Cerf : 5 à 6 ans, c'est à partir de cet âge que la ramure peut se développer.

Sanglier : la différence de poids apparaît dès l'âge de un an.

Chevreuil : Faux, la 3^{ème} prémolaire est bilobée.